*Aralık 1967*

*Madrid*

*(Tebliğ:*

*Sosyal davranışların gelişiminde*

*televizyonun rolü)*

**La télévision**

**et la formation des attitudes sociales**

**Cevad Memduh Altar**

1. La perspective générale de la formation des attitudes par la télévision quant à l’éducation scolaire (dans l’école et en dehors de celle ci) et à l’éducation (base pour les adultes) se présente comme suit:
2. Plus de 600 millions de la population mondiale est analphabète.
3. Les pays en voie de développement sont obligés, pour pouvoir faire accéder les masses populaires au stade imposé par notre ère, de tirer parti des moyens qu’offre la technologie moderne.
4. Pour assurer le développement des masses, l’éducation scolaire par la télévision ne doit plus être seulement un moyen accessible aux minorités mais doit, avec l’aide de la technologie moderne, être donnée à la majorité des hommes dans le plus court délai.
5. La TV étant le moyen le plus efficace pour l’éducation des masses, des mesures doivent être prises pour présenter avec facilité des programmes d’éducation scolaire par la TV à la plus grande partie du peuple.
6. Même les pays possédant de grands moyens d’éducation scolaire donnent priorité à la TV dans ce domaine et dans celui du redressement des masses (Etats-Unis d’Amérique, Angleterre, Japon, France).
7. Dans la plupart des pays de l’Afrique, nouvellement constitués l’éducation scolaire et l’éducation de base par la télévision ont été mis en vigueur de préférence.
8. En Italie, la « Telescuola » (Ecole de TV) qui a été constituée en 1958, a été mise en valeur pour l’éducation scolaire et notamment pour l’éducation secondaire, ceux-ci n’ayant pas pu se développer sous l’influence de facteurs divers.
9. Pour que l’éducation scolaire dans les écoles, le redressement des masses et l’éducation de base puissent profiter de la TV, il faudrait appliquer celle-ci :
10. Des programmes spéciaux d’enseignement et de lycée.
11. Des émissions d’éducation de base (pour les adultes des programmes d’enseignement de lecture, d’écriture ainsi que des programmes de rappel pour ce qui a été déjà appris).
12. Des programmes suggérant aux jeunes le choix des métiers.
13. Des programmes pour la formation des corps d’enseignement.
14. Des programmes de physique, chimie et biologie, préparatoires aux cours universitaires.
15. Dans le but de faire par la TV des émissions d’éducation scolaire s’adressant aux enfants ayant atteint l’âge de l’école et à la jeunesse se trouvant en dehors de l’école ainsi qu’à ceux qui ont terminé leur enseignement secondaire et qui se trouvent dans l’obligation de gagner leur vie, il serait avantageux :
16. De constituer des écoles de soir de TV (comme au Japon).
17. De former des écoles par correspondance de TV (comme au Japon).
18. Des enseignements préliminaires par émission de TV devraient être fait aux enfants n’ayant pas encore atteint l’âge scolaire (programmes d’éducation scolaire pour enfants).
19. Il est possible d’énumérer comme suit, les raisons et nécessités de la TV scolaire dans l’éducation scolaire ainsi que des programmes éducatifs :
20. L’éducation scolaire à bas prix n’est possible qu’avec un corps d’enseignement à haut prix.
21. Il n’est pas possible encore pour longtemps de doter chaque contrée, chaque école et chaque classe d’un pays en voie de développement, d’un corps d’enseignement à haut prix, en d’autres termes, dûment qualifié.
22. C’est pourquoi la TV se trouve possesseur de tous les moyens d’éducation scolaire modernes.
23. La TV capte l’attention de celui qui suit les émissions.
24. La TV donne à l’élève et au maître l’avantage de se trouver face à face.
25. La TV permet l’application de la technique de l’enseignement graduel.
26. La TV résoudre économiquement et dans les plus brefs délais les problèmes d’enseignement.
27. La TV avantage l’élève sur un plus large plan que les méthodes traditionnels.
28. La TV augmente et accélère la réussite de l’élève.
29. La TV procure à l’élève, notamment dans l’enseignement expérimental comme la physique, chimie et biologie, la chance de se classer dans les premiers rangs.
30. Grâce à la TV, le corps enseignant peut facilement se tenir au courant des nouvelles méthodes.
31. La TV est économique car elle peut se présenter partout où les moyens d’enseignement sont chers.
32. De même la TV aide et guide le corps enseignant dans des fonctions qu’il ne peut directement assumer.
33. La TV donne à l’éducation et à l’enseignement le moyen d’être sur le même pied dans les écoles des petites agglomérations des contrées reculées que dans les grands centres, et ainsi, peut faire profiter des cours préparés suivant des technique avancées.
34. La TV procure le moyen de travailler et d’assimiler beaucoup plus facilement et efficacement les cours traitant de l’enseignement technique.

VI-A) La TV doit s’orienter notamment vers le redressement et le développement des entités sociales et l’éducation de base car :

1. Elle peut immédiatement atteindre les grandes et petites masses.
2. Elle influence instantanément les masses.
3. Elle crée l’impression d’être un fragment de la vie courante que l’on atteint incessamment.
4. Elle cherche les voies qui mènent à l’augmentation du rendement agricole, du revenu, de la capacité de la main d’œuvre et de la valorisation de différentes autres ressources.
5. Elle éclaire les grandes masses sur les sujets d’hygiène et sur les mesures à prendre à ce sujet.
6. Elle fait fonction d’éclaireur dans la réalisation des buts à atteindre.
7. Elle élargie l’horizon des hommes, vivant dans les contrées renfermées, sur le développement des grands centres et fait fonction de pont entre les secteurs peu développés et secteurs développés
8. Elle fait rempart aux agissements qui cherchent à empêcher l’épanouissement social, économique et culturel nécessaire au relèvement des masses.
9. Elle vient en aide aux entités sociales dans leurs efforts de relèvement.
10. Elle facilite à grande échelle l’éducation et l’enseignement des adultes dans les Centres d’Ecoute Collective qui devraient être formés.

B) Dans le relèvement entités sociales, les premiers buts visés par l’enseignement de base peuvent être classés de la façon suivante :

a) Enseigner à lire et à écrire.

b) l’éducation de base (pour ceux ayant nouvellement appris à lire et écrire).

c) l’enseignement agricole.

d) L’enseignement de l’hygiène (notamment hygiène de la mère et la l’enfant).

e) L’enseignement artisanal (connaissance se rapportant aux moteurs, tracteurs, réparations, travaux de bois, construction, etc.).

f) Programmes d’ !enseignement pour femme d’intérieur (economie, soins, éducation et alimentation de l’enfant).

g) L’enseignement de la langue maternelle.

h) L’enseignement de la science et de la technique dans la vie courante.

C) Il serait très utile que des Centres d’Ecoute Collective soient établis dans toute la furface du pays et que les suggestions suivant soient mises en pratique :

a) Installations de Centre d’Ecoute Collective dans les lieux communs et les écoles.

b) Cours spéciaux pour ceux ayant la charge et l’administration des Centres d’Ecoute Collective.

c) Envoi à l’avance aux Centre d’Ecoute Collective des brochures, bulletins, petit manuel de main et autres imprimés exposant les heures et diversités des programmes.

d) Après les émissions discussions sur les sujets traités.

e) Aide des dirigeants et des organisateurs pour le dénouement des discussions.

D) Pour les formés supérieurs des émissions universitaires devraient être faites comme suit :

a) Pour former les entités sociales sur les plans supérieurs, des émissions ayant pour sujets la science, la culture et les beaux-arts devraient être faites.

b) Des programmes se basant sur les matières relatives à l’enseignement universitaire devraient prendre place dans les émissions (seulement pour les branches y relatives).

VII. La constitutions d’écoles préparatoires pour le personnel chargé de l’éducation et de l’enseignement par la TV devraient se faire dans le cadre suivant :

1. Pour former les éléments qui seront chargés des émissions de la TV pour l’enseignement scolaire, la formation des entités sociales et l’éducation de base, des école spéciales devront être instituées.
2. L’enseignement scolaire par TV devrait être fait en tirant profit des corps d’enseignement existant déjà.
3. Pour les émissions sur le plan bien élevé, la coopération et la collaboration des institutions universitaire et de beaux-arts compétentes en la matière ne seraient que profitables.

VIII. A) En corrélation avec les sujets mentionnés ci-haut, il serait avantageux de faire des études et recherches sur le plan des matières suivantes :

Pour la TV scolaire en dehors et dans l’école, les recherches à faire pourraient se classer dans cet ordre :

1. Sujets devant avoir priorité.
2. Différence entre la TV scolaire et l’enseignement traditionnel.
3. Echos, répercussions et réactions engendrées par le résultat des émissions.

B) Dans la formation des entités sociales et dans l’éducation de base, les matières sujet à recherche pourront être les suivantes :

a) Réactions dans la formation des entités sociales par la TV.

b) Avantages donnés par les Centres d’Ecoute Collective.

c) L’intérêt, le désir et la réaction de celui qui a suivi les émissions de TV.

d) Détermination des particularités et besoins régionaux.

IX- Il faudrait que les problèmes mentionnés ci-dessus soient vite résolus et que les mesures nécessaires y afférentes soient prises de la façon suivante :

1. Préparation et mise en vigueur dans le plus bref délai des lois et règlements nécessaires pour l’éducation scolaire par la TV.
2. Résolution des problèmes financiers.
3. Montage dans les écoles et autre endroits efficaces de Centres d’Ecoute Collective ainsi que d’installation de récepteurs de TV.
4. Installation d’ateliers de réparation et de dépôts de pièces de rechange régionaux.
5. Constitution et mise en activité d’un conseil administratif pour la réalisation des articles sur-mentionnés.

X- Les principes de base de la TV éducative peuvent se résumer dans les trois paragraphes mentionnés ci-dessous:

1. Arriver à donner à l’homme, loin de toute superstition, fanatisme et dogmatisme, la possibilité d’accéder aux vérités contemporaines dans un esprit d’entendement et de science positive.
2. Profiter dans la plus large mesure de la TV dans la formation des entités sociales et de l’éducation de base dans les différents stades de l’enseignement.
3. Faire parvenir dans les coins les plus reculés du pays dans une égale mesure les moyens et les corps d’enseignements suivant la meilleure méthode d’enseignement.